

▲ RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

À L'ÉCOLE DE LA NATURE...

Un nouveau partenariat pour
l'éducation à l'environnement. p.11



LES CHIROPTÈRES SUR ÉCOUTE

Etudiés de près, les “chiro”
s’invitent sur les îles...

p.6

VERS LA PREMIÈRE MAISON DE PARC

Sur les hauteurs de La
Ciotat, le chantier est lancé.

p.9

ÉVALUATION DE LA CHARTE

Le territoire dessine
son avenir.

p.10

édito



Avec ce rapport d'activité, nous souhaitons partager avec vous un aperçu de la richesse des actions du Parc national et de ses partenaires pour préserver les Calanques.

Autour de la dynamique sur l'évaluation de la Charte du territoire, 2023 a été une année privilégiée pour questionner et mettre en perspective plus de 10 ans d'actions sur le territoire. Les premiers enseignements que nous en tirons sont très positifs : le Parc national est un acteur établi et fédérateur du territoire métropolitain.

Grâce à des résultats concrets et mesurables, notamment autour du renforcement de la biodiversité marine, la restauration des habitats naturels terrestres ou la gestion de la surfréquentation, le Parc national est un démonstrateur pour la mise en œuvre d'une politique ambitieuse en faveur de la biodiversité.

Mais l'évaluation pointe également que le public souhaite davantage. Plus d'informations, plus de concertation, plus de protection, plus d'opportunités pour s'engager dans le projet de territoire... Cet appel est extrêmement encourageant. Les prochaines années devront permettre d'y répondre.

Didier Réault, Président du Conseil d'administration
Gaëlle Berthaud, directrice

CHIFFRES CLÉS

RESSOURCES HUMAINES

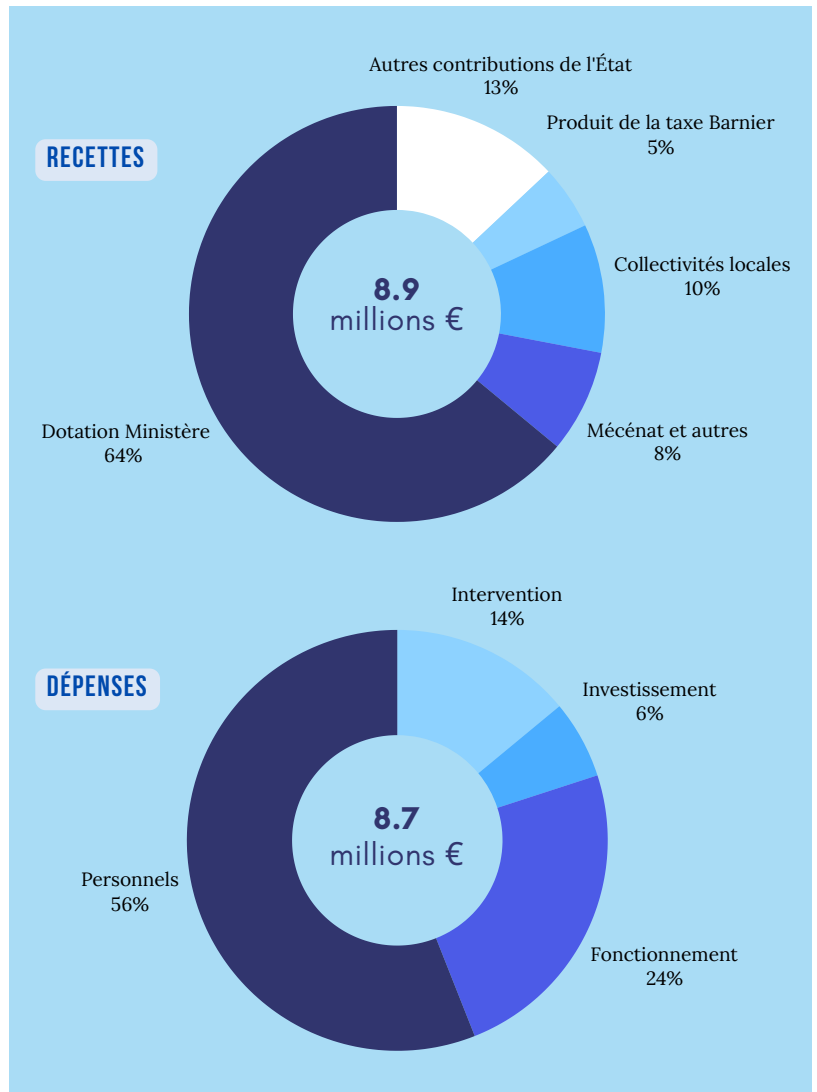
55.7 ÉQUIVALENTS TEMPS PLEINS*
69.3 ÉQUIVALENTS TEMPS PLEINS TRAVAILLÉS
47 SAISONNIERS

*dont 2 au titre du collectif des parcs nationaux

En lien avec ses instances de dialogue social, **le Parc national a adopté en 2023 une véritable politique RH**. Celle-ci constitue une avancée majeure pour l'établissement public et son meilleur pilotage. Démarche tournée vers la valorisation des compétences, la politique RH cadre la rémunération des agents de manière lisible et transparente, tout en facilitant les mobilités internes et externes. Elle participe ainsi à l'amélioration de la qualité de vie au travail, priorité du Secrétariat Général.

BUDGET

Le budget 2023 du Parc national était doté de **8.9 millions en recettes et 8.7 millions en dépenses**. La clôture comptable a souligné un excellent taux d'engagement des crédits 2023, signe de bonne gestion de l'établissement.



GOUVERNANCE



Collectivités, services de l'Etat, associations, habitants, acteurs économiques, personnalités qualifiées... la gouvernance du Parc national reflète la diversité du territoire des Calanques.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Composé des forces vives du territoire, le conseil d'administration du Parc national s'est réuni trois fois en 2023 pour échanger et voter les grandes orientations à suivre. Outre les exercices formels (adoption des comptes, vote du budget...) le conseil d'administration a adopté les délibérations suivantes :

- Réglementation sur **l'encadrement de l'activité commerciale de location d'embarcations de sports de de pagaie** en coeur de Parc national ;

- Mise en place d'une **déclarations obligatoires d'activité et de captures d'activité pour l'exercice de la pêche maritime de loisir** ;
- Actualisation de la **réglementation chasse et adoption d'un plan d'action pour une chasse responsable**.

Des échanges et points d'information se sont également tenus sur :

- L'évaluation de la charte ;
- L'état d'avancement du Schéma global de mouillage ;
- Le bilan de la saison estivale.

CONSEIL SCIENTIFIQUE

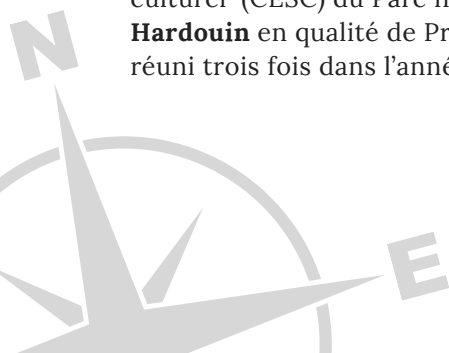
Le conseil scientifique (CS) a été partiellement renouvelé en début d'année. Il accueille cinq nouveaux membres : **Thierry Thibault** (phycologie), **Jérôme Bourjea** (biologie de la conservation, halieutique et pêche), **Bruno Arfi** (hydrogéologie), **Jean Pierre Bracco** (préhistoire), **Rémi Beau** (philosophie).

Les membres du CS ont rendu **23 avis**, permettant d'éclairer les principales délibérations votées par le conseil d'administration ainsi que les décisions prises par la directrice du Parc national dans le cadre de projets soumis à autorisation. Il a par ailleurs assisté la directrice dans la prise de **18 décisions individuelles** relatives aux atteintes aux patrimoines naturels.

CONSEIL ÉCONOMIQUE SOCIAL ET CULTUREL

Suite au départ de Tashina Giraud pour raisons professionnelles, le conseil économique, social et culturel (CESC) du Parc national a élu **Richard Hardouin** en qualité de Président. Le CESC s'est réuni trois fois dans l'année. Ses avis ont permis

d'éclairer les prises de décision des administrateurs. Le CESC a également été étroitement associé aux travaux de l'évaluation de la Charte. Sous l'impulsion de son nouveau Président, le renouvellement de la composition du conseil est en cours.



MOMENTS CHOISIS



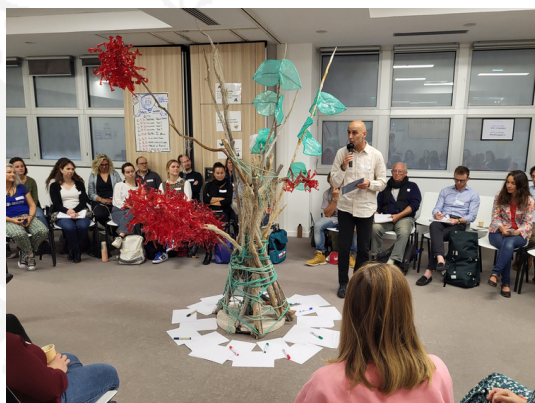
Janvier : les agents du Parc national des Calanques assurent le suivi scientifique des populations de cormorans huppés dès les premiers mois de l'année.



Février : lancement d'une concertation de plusieurs mois sur l'évolution de l'encadrement de la chasse en cœur de Parc national des Calanques. Ateliers et visites de terrain ont permis aux chasseurs, associations environnementales, propriétaires et gestionnaires publics de croiser les regards pour dépasser les oppositions et trouver des consensus. Voir page 9.



Mars : Réception des travaux sur le sentier du Portalet. La fréquentation est désormais canalisée et les habitats naturels sauvegardés de l'érosion.



Mai : Dans le cadre de son partenariat avec CITÉO, le Parc national a réuni les acteurs du territoire dans un Forum Ouvert afin de tracer les grandes lignes d'un plan d'actions contre les déchets abandonnés dans les Calanques. Voir page 7.



Juin : Déplacement d'**Hervé Berville**, Secrétaire d'Etat à la Mer, au sein du Parc national, autour de l'île du Frioul, dans le cadre de sa visite officielle à Marseille.



Juin : Première sortie de la Joëlette en compagnie des traileurs du club OCCP de La Ciotat. Ce nouvel équipement acquis par le Parc national, grâce au soutien financier de l'assureur GMF, permet aux personnes en situation de handicap de découvrir le territoire.



Juin : Pose de la première pierre de la future Maison du Parc national sur les hauteurs de la Ciotat en présence de **Didier Réault**, Président du conseil d'administration et d'**Alexandre Doriot**, Maire de La Ciotat.



Juillet : Au plus près des visiteurs, les saisonniers du Parc national sensibilisent aux richesses et fragilités du territoire. Pour la première fois cette année, l'équipe est renforcée par l'accueil de deux gardes régionaux maritimes : un dispositif nouveau financé par la **Région SUD**. Voir page 8.



Août : Un aigle de Bonelli, retrouvé blessé en gare Saint-Charles, est relâché avec succès dans le Parc national des Calanques grâce aux soigneurs du Centre Régional de Sauvegarde de la Faune Sauvage de la **LPO PACA** et du **CEN PACA**.



Septembre : Au cours de l'année, l'ensemble des agents du Parc national a été formé à la **Fresque du Climat** par Caroline Morvan de la **Société des eaux de Marseille** et Claire Faber, chargée de mission au sein de l'établissement.



Octobre: Co-organisée avec les **communes de Cassis et La Ciotat**, la **Route des Crêtes est libre** a fait taire le bruit des moteurs le temps d'une journée, le 8 octobre. Cet événement a été l'occasion de redécouvrir, dans la quiétude, les paysages emblématiques du Cap Canaille.



Novembre : Le Parc national des Calanques et la **Ville de Marseille** sensibilisent aux dangers du nourrissage des animaux sauvages.



Décembre : Animée par les gardes moniteurs du Parc national et leurs partenaires, l'opération **les Nuits du Grand-Duc** a été reconduite pour une troisième édition.

CONNAÎTRE ET PROTÉGER



L'oreillard roux, une nouvelle espèce recensée sur le territoire

LES CHIROPTÈRES SUR ÉCOUTE

En 2023, le territoire du Parc national a accueilli 46 suivis scientifiques (cf. tableau en annexe). Parmi ceux-ci, l'inventaire acoustique des chiroptères a mobilisé les agents de l'établissement et leurs partenaires du **GCP (Groupe chiroptères de Provence)**. L'enjeu était de déterminer les enjeux territoriaux pour cet ordre

dont les effectifs nationaux ont chuté de 40% en 15 ans.

ESPÈCES A ENJEUX

Les données d'enregistrement bioacoustique récoltées en 2022 et 2023 sur les huit sites d'études aux différentes périodes du cycle biologique (transit printanier, mise



GESTION DES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Dans la continuité des travaux menés dans le cadre du **LIFE habitats Calanques**, le Parc national et ses partenaires (**Ville de Marseille, ONF, Conseil départemental**) poursuivent leurs actions pour maîtriser la prolifération des espèces végétales exotiques envahissantes sur le territoire. **27 opérations d'arrachage initial et 22 opérations de repasse ont ainsi été organisées en 2023.**

Sur l'archipel du Frioul, **3551 m2 ont été traités** et l'expérimentation d'une station

de compostage des rémanents a été lancée. À ce jour, celle-ci s'avère concluante. Cette gestion exemplaire des déchets améliore le bilan carbone des arrachages (plus besoin de ramener les déchets sur le continent) et devrait permettre aux habitants de bénéficier d'un terreau de qualité pour jardiner des espèces locales dans le noyau villageois.

**27 OPÉRATIONS D'ARRACHAGE INITIAL
22 OPÉRATIONS DE REPASSE**

bas et estivage, transit automnal) ont permis de contacter 15 espèces différentes. Parmi celles-ci, on note la présence d'espèces à **très fort enjeu régional de conservation** (Minoptère de Schreibers) ou à **forts enjeux de conservation** (Grand Rhinolophe, Molosse de Cestoni, Murin à oreilles échancrées et Petit Rhinolophe).

FRÉQUENTATION INSULAIRE

Au global, **le suivi confirme l'intérêt écologique des grottes et cavités des Calanques dans la préservation des chiroptères**. Les données alimenteront désormais les réflexions pour mener des actions de gestion adaptées.

L'étude met également en évidence la fréquentation des îles par les espèces, tant en période de reproduction qu'en transit, phénomène peu documenté jusqu'alors.

15 ESPÈCES DE CHIROPTÈRES

CONTACTÉES DONT 5 À FORT ET TRÈS FORT ENJEUX DE CONSERVATION

DES DONNÉES INÉDITES

SUR LA PRÉSENCE DES CHAUVES-SOURIS SUR LES ÎLES

LABELLISATION BAS CARBONE POUR LES HERBIERS DE POSIDONIE

Concluant 18 mois de travail partenarial, entre le Parc national des Calanques, **Ecoact, Digital Realty, Schneider Electric France, l'Université de Corse Pascal Paoli, le GIS Posidonie** et le **MIO**, la première méthodologie bas-carbone pour protéger les herbiers de Posidonie a été validée par le **Ministère de la Transition Ecologique** en janvier 2023.

Cette innovation permettra notamment de financer la gestion des zones de mouillage et d'équipement léger (ZMEL), dont les études préparatoires et les concertations pilotées par le Parc national se sont poursuivies tout au long de l'année. Conformément aux dispositions du code général de la propriété des personnes publiques, la **Métropole Aix-Marseille Provence** a fait savoir en cours d'année qu'elle assurera la maîtrise d'ouvrage de l'installation et de la gestion des ZMEL.

Suivis ZNP : de la biomasse qui croît

Les derniers suivis par comptages visuels et par pêches scientifiques standardisées conduits par le **GIS Posidonie** sur les 7 zones de non prélèvement (ZNP) du Parc national montrent **un effet réserve très net**. Celui-ci permet de renouveler les ressources halieutiques et renforcer la résilience des écosystèmes marins.

Augmentation de la biomasse des espèces ciblées par la pêche :

x 3,6 dans les zones d'herbier dans les ZNP
vs 0 hors ZNP

x 5,8 dans les zones rocheuses dans les ZNP
vs 2,6 hors ZNP

UN CADRE RENFORCÉ POUR LA LUTTE CONTRE LES DÉCHETS

Lauréat d'un appel à manifestation d'intérêt lancé par **CITEO** depuis 2021, le Parc national des Calanques a réceptionné cette année un diagnostic sur les déchets abandonnés diffus réalisé par l'association partenaire **Mer-Terre**. Celui-ci identifie les sources des déchets, les principaux points de concentration et liste des pistes d'actions prioritaires.

Partagé avec les collectivités et acteurs du territoire dans le cadre d'un forum-ouvert organisé le 25 mai, il a permis de co-construire en intelligence collective les grandes lignes d'un **Plan de Lutte contre les déchets abandonnés (PLDA)**. La finalisation et la mise en œuvre de ce dernier fait désormais l'objet d'une convention 2023-2026 signée en fin d'année entre le Parc national et Citeo. Cette convention est dotée de 100 000 euros par an pour conduire des actions concrètes.

PROTÉGER CONTRE LES INCENDIES TOUT EN PRÉSERVANT LES PAYSAGES ET L'ENVIRONNEMENT

Dans le cadre de la protection du territoire contre le risque incendie, le Parc national a travaillé avec ses partenaires techniques (**DDTM, DREAL, SDIS13, BPPM, ONF, Métropole, CD13**) pour élaborer un livret technique de prescriptions environnementales et paysagères applicables aux Obligations légales de débroussaillage (OLD).

Les enjeux pris en compte ont été : la préservation des paysages de garrigue et de pinède ancienne, des feuillus, de l'humus et des sols ainsi que des milieux ouverts patrimoniaux dans le cadre des travaux de débroussaillage. Ces prescriptions forment désormais **une doctrine partagée pour guider des travaux à la fois efficaces et intégrés dans leurs paysages et leur environnement**.

Courant 2024, le livret technique sera décliné en fiches opérationnelles et pratiques à destination des équipes réalisant les travaux.



Une patrouille de surveillance du territoire des gardes moniteurs du Parc national

POLICE ADMINISTRATIVE

Au titre de la police administrative, **299 autorisations ou avis conformes ont été émis** sur des thématiques aussi diverses que les travaux, les manifestations publiques, les missions à caractère scientifique ou les tournages. Accompagnées de prescriptions, ces autorisations permettent à leurs bénéficiaires d'exercer leurs activités en cœur de Parc national tout en réduisant leur niveau de pression et en prévenant les risques de dégradations sur les milieux naturels et les espèces.

BILAN POLICE DE L'ENVIRONNEMENT

En fin d'année 2023, l'effectif mixte des agents assermentés s'élevait à 23 inspectrices et inspecteurs de l'environnement et 1 garde du littoral. **362 amendes forfaitaires ont été appliquées et 121 enquêtes judiciaires conduites pour un total de 506 infractions relevées.**

On ne peut que regretter ce nombre important d'infractions. Les priorités de contrôle ont concerné : la lutte contre le braconnage, notamment en mer, la location illégale de navires, les travaux sans autorisation et la préservation des mises en défens.

POLICE JUDICIAIRE

La lutte contre la délinquance environnementale menée par les services réunis dans le Groupe Opérationnel Calanques est coordonnée par M. Michel

Sastre, premier vice-procureur de la République. Une politique pénale ferme, à la hauteur des enjeux, est appliquée et des peines dissuasives sont administrées, en particulier en cas d'infraction avec enrichissement ou en bande organisée.

La condamnation de contrevenants pour **transport maritime illégal de passagers** et des décisions de **saisie et destruction de motocross** ont illustré la volonté des autorités d'apaiser le territoire, à terre comme en mer.

En fin d'année, **la condamnation d'un chalutier pour pratique irrégulière** s'est suivie d'une sanction de radiation de la liste des professionnels autorisés. Désormais, un seul chalutier reste autorisé à exercer son activité dans l'espace marin des Calanques.

330 TOURNÉES DE SURVEILLANCE

ASSURÉES PAR LES INSPECTRICES ET INSPECTEURS DU PARC NATIONAL

32 OPÉRATIONS INTERSERVICES

ORGANISÉES AVEC LES AUTRES SERVICES DE POLICE DU TERRITOIRE

506

INFRACTIONS RELEVÉES

121

ENQUÊTES JUDICIAIRES

ACCUEILLIR ET GÉRER



BILAN DU DISPOSITIF SAISONNIER 2023

Formés et encadrés par les agents permanents du Parc national, les 52 saisonniers (22 écogardes, 5 écolongues, 23 gardes régionaux forestiers et 2 gardes régionaux maritimes) ont assuré tout l'été des **missions essentielles d'accueil, d'information et de sensibilisation**.

PREMIÈRE SAISON DES GRM

La saison a été marquée par le recrutement de deux gardes régionaux maritimes. Ce nouveau dispositif financé par la **région SUD** a permis une surveillance accrue du plan d'eau, en particulier pour repérer les locations illégales de navires. Les gardes régionaux maritimes ont également sensibilisé les plaisanciers aux bonnes pratiques de mouillage pour préserver l'herbier de Posidonie.

Comme les deux années précédentes, le dispositif saisonnier du Parc national a été renforcé par 16 saisonniers de l'**Office du Tourisme de Marseille**, notamment pour accueillir les visiteurs aux entrées du Parc national.



Le stationnement sur filin permet de libérer la plage

ENCADREMENT SPORTS DE PAGAIE

Pour continuer d'apaiser la fréquentation et réunir les conditions d'une bonne cohabitation des usages, le conseil d'administration du Parc national a validé un nouvel encadrement relatif aux sports de pagaie. Celui-ci instaure l'**obligation pour les professionnels de la location sans encadrement de se déclarer**, et ce afin d'améliorer la connaissance du développement de l'activité.

RÉSERVATION SUGITON 2023

Après une expérimentation réussie en 2022, la réservation Sugiton a été reconduite pour une durée de 5 ans (2023-2027) par le conseil d'administration, et ce afin de préserver le site de l'hyperfréquentation et de l'érosion accélérée des sols.

EN CHIFFRES

Cette année la durée du dispositif a été étendue pour mieux répondre aux pics de fréquentation. L'accès à la calanque a été soumis à réservation préalable et gratuite chaque jour entre le 1er juillet et le 3 septembre, ainsi que les weekends du 17-18 juin, 24-25 juin, 9-10 septembre. **Le bilan permet de considérer l'opération comme un succès**. La fréquentation journalière cumulée a bien été maintenue à moins de 400 personnes sur toutes les journées d'activation du dispositif et la mesure bénéficie d'une large acceptation du public.

INDICES DE RESTAURATION NATURELLE DE LA CALANQUE

Différentes observations permettent de collecter des **indices encourageants en termes de ralentissement de l'érosion et de régénération naturelle**. La mise en œuvre reste cependant trop récente pour conclure d'un effet pérenne. Le suivi scientifique mis en place permettra une première évaluation des effets de la mesure en 2027.

52 saisonniers pendant l'été

123.000 visiteurs sensibilisés sur le terrain

16.000 personnes informées en journées rouges

Le nouveau cadre impose également un **contingentement des embarcations louées sans encadrement à destination des calanques de Port-Pin et En-Vau pendant la haute-saison**. Sur ces deux Calanques, seuls trois opérateurs économiques, désignés au terme d'un appel à candidatures sont désormais autorisés à envoyer leurs clients. Les opérateurs ont également obligation de faire stationner leurs embarcations sur des filins et d'embaucher un coordinateur affecté au terrain pour s'assurer du respect des règles de stationnement.

Le premier bilan de l'application de cette mesure est très satisfaisant : les espaces de plages sont désormais libérés des embarcations. Grâce au stationnement obligatoire sur filins, l'impact paysager des embarcations est réduit et les trottoirs à lithophyllum sont protégés du piétinement.

400 > 100

100 EMBARCATIONS EN SIMULTANÉ À PORT-PIN ET EN-VAU AU MAXIMUM EN 2023 VS. 400 EN 2022.

à la clé : des espaces de plage libérés et un apaisement immédiat des sites concernés



Installée dans une bâtisse historique, la Maison du Parc nécessite d'importants travaux

CRÉATION DE CHEMINEMENTS PIÉTONS ET SCÉNOGRAPHIE INTÉRIEURE

En parallèle des travaux, une étude d'aménagement des sentiers a été réalisée par l'agence **Topo*Grafik** (mandataire d'un groupement) afin de proposer plusieurs boucles de randonnée au départ de la maison du Parc et permettre la découverte des particularités du site de Sainte-Frétouse.

La scénographie intérieure, confiée à l'agence du **Passe-Muraille** pour les contenus et à **Birgitte Fryland** pour la muséographie, se précise en adéquation avec le schéma d'interprétation des patrimoines du Parc national.

CHANTIER DE LA MAISON DE PARC NATIONAL

La première pierre du chantier de réhabilitation de la Villa Michel Simon en première maison de Parc national a été posée le 19 juin. Dès janvier, le chantier avait commencé avec une importante opération de désamiantage préalable.

GROS ŒUVRE

En quelques mois, les travaux de gros œuvre, confiés à l'entreprise Marseillaise **Vision**

et Cie, ont permis de réaliser : 11 sous-œuvres pour renforcer les fondations, la reprise de murs de soutènement, la démolition de la terrasse et quatre planchers à poutrelles hourdis. En fin d'année, la rénovation de la toiture était lancée.

La fin du chantier est prévue pour l'automne 2024 et l'ouverture du public au début de l'année 2025.



Gestion des terrains du Conservatoire du Littoral

Premier propriétaire public du territoire des Calanques, avec plus de 2000 hectares d'espaces naturels, le **Conservatoire du Littoral** confie la gestion (ou la co-gestion) de ses terrains au Parc national des Calanques.

Cette année, **les travaux pour l'élaboration ou la révision des plans de gestion**, dressant un état des lieux et fixant des objectifs de préservation et valorisation, ont été initiés sur trois unités paysagères : Archipel de Riou, Vaufrèges-Panouse, et Port-Miou/Fontasse.

Cette dernière a également fait l'objet de **travaux de renaturation de l'ancienne aire de stationnement située à l'entrée de la calanque de Port-Miou**. Directement sous maîtrise d'œuvre du **Conservatoire du Littoral**, cette intervention restitue un nouvel espace à la nature et initie la requalification d'une porte d'entrée majeure du territoire.

Les objectifs opérationnels du plan de gestion du Cap Canaille ont été adoptés et de premières actions ont été réalisées, dont **l'organisation d'un événement grand public visant à promouvoir l'apaisement de la Route des Crêtes** à l'occasion d'une journée sans voiture et la finalisation de **la réfection du sentier du Portalet**.

La gestion des archipels de Riou et du Frioul a notamment été marquée par le **recrutement d'une chargée de projet "oiseaux marins"** au titre des mesures compensatoires du projet éolien offshore Provence Grand Large.

UN NOUVEAU CADRE POUR LA CHASSE

A l'issue d'une concertation de quatre mois, réunissant chasseurs, associations de protection de la nature, usagers, riverains et propriétaires du territoire, **un nouveau cadre de pratique de la chasse a été fixé**. Celui-ci instaure le mercredi en journée non-chassée, en lieu et place du vendredi.

Il introduit aussi **un réexamen annuel des Prélèvements maximums autorisés (PMA) pour les oiseaux migrateurs**, au regard des données sur l'état général des populations d'oiseaux. Au titre du règlement de la chasse 2023, ce PMA est fixé à 10 prises par jour et par chasseurs, contre 15 les années précédentes.

Au-delà de ces mesures réglementaires, **un plan d'actions pour une chasse durable** sur le territoire des Calanques a également été adopté. La mise en œuvre de ses six objectifs fera l'objet d'une présentation annuelle en conseil d'administration.

+2000 hectares

Le Conservatoire du littoral est le plus grand propriétaire public du cœur de Parc national

10 PRISES PAR JOUR / CHASSEUR

LE NOUVEAU PMA APPLICABLE SUR LES OISEAUX MIGRATEURS

MOBILISER ET ACCOMPAGNER



A l'image de balisage assuré par les Excursionnistes Marseillais, la Charte donne le sens de l'action

EVALUATION DE LA CHARTE DU PARC NATIONAL

Adoptée en 2012, la Charte du Parc national fonde le projet commun de territoire, dans ses dimensions écologiques, économiques, sociales et culturelles. Si le texte est valable jusqu'en 2027, le code de l'Environnement prévoit que **le conseil d'administration devra cependant décider de son maintien, sa modification partielle ou sa révision en avril 2024 au plus tard**. Pour fonder leur décision, les administrateurs pourront compter sur un important travail d'évaluation réalisée en 2023 et portant sur la période d'application de la charte (2012-2023).

ENQUÊTE D'APPROPRIATION AUPRÈS DES HABITANTS ET CONCERTATION

Une enquête grand public sur l'appropriation de la Charte du Parc national a été menée au printemps 2023 par le cabinet **Nicaya**. Celle-ci visait à évaluer la connaissance des actions menées dans le cadre de la charte et d'évaluer leur degré d'acceptation par la population locale. **Les 2500 répondants ont montré une adhésion très forte à l'action du Parc national** et se sont prononcés pour un renforcement des actions de préservation,

une meilleure association des publics aux décisions et une plus large information et sensibilisation des visiteurs.

La parole des partenaires institutionnels, associatifs et économiques du Parc national a également été récoltée pour dresser le bilan de l'action sur le territoire. Trois ateliers et focus groups mixtes ont été organisés pour aborder les enjeux clés du Parc national : implication des partenaires publics et privés, préservation de la biodiversité littorale, gestion de la fréquentation, appropriation du projet de Parc national, gestion durable de la ressource halieutique...

VERS UN DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

Les cabinets **Biotope** et **Epices** ont également été missionnés pour mener respectivement **une évaluation environnementale** et **une évaluation des politiques publiques menées sur le territoire**. Ce travail d'évaluation externe se base sur une importante recherche documentaire et sur l'étude d'un lot de 87 indicateurs, alimenté de nombreuses données collectées par le Parc national. Toujours en cours fin 2023, il permettra de dresser un véritable diagnostic territorial.

2500 répondants
à l'enquête grand public et un
très fort degré d'adhésion à
l'action du Parc national

ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS EN MER

Hybridation de navires

Suite à l'appel à projets pour la transition énergétique du transport maritime, lancé fin 2022 par le Parc national, deux des quatre lauréats ont pu réaliser les travaux nécessaires à l'hybridation de leurs navires. Les moteurs électriques de l'**Œil de Verre 2** et du **Moby Dick III** ont été posés et seront fonctionnels pour la saison 2024, apportant ainsi une contribution concrète à la lutte contre le réchauffement climatique et à la réduction des nuisances sonores sur le plan d'eau.

Formations

En partenariat avec le **CPIE Côte provençale**, trois journées de formation ont également été organisées au bénéfice des professionnels du secteur maritime. 23 capitaines de navires de transport de passagers et 13 skippers ont participé à ces sessions. Le Parc national a également participé à la formation de 12 encadrants de kayak de mer, en partenariat

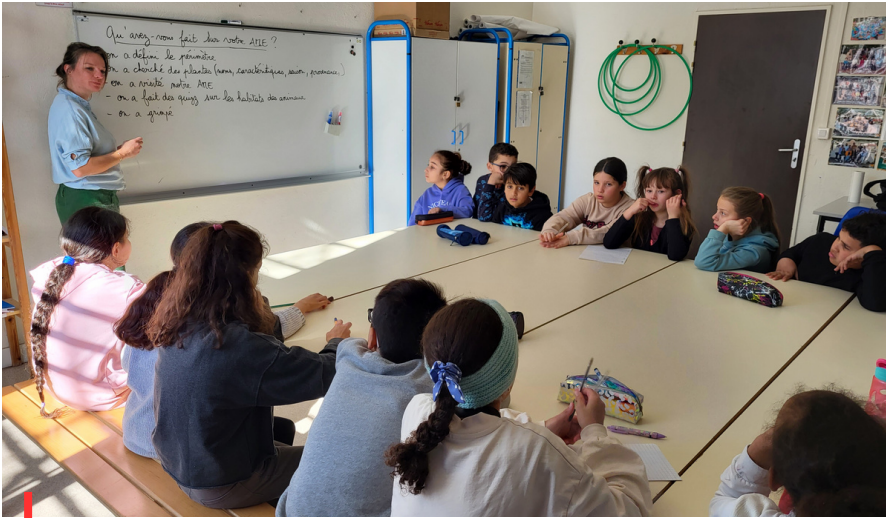
avec le **CREPS Rhône-Alpes**. La qualité des échanges permet un enrichissement mutuel. Grâce à ces formations, les professionnels sont outillés pour intégrer les enjeux environnementaux dans leurs pratiques et la sensibilisation de leurs clients.

Sensibilisation avec Ben Gous

Afin de sensibiliser des plaisanciers néophytes toujours plus nombreux, le Parc national a produit une vidéo sur les bons gestes à adopter pour la sécurité du plan d'eau et la préservation du milieu marin. Pour transmettre des messages simples et de manière ludique, le Parc national s'est associé à l'influenceur marseillais **Ben Gous**. Ce nouvel outil, mis à disposition des professionnels de la location, complète un pack complet de communication initié en 2022 avec l'édition du Guide pour une sortie en mer réussie et la diffusion d'une carte simplifiée des réglementations nautiques dans chaque navire de location.



Sur le chantier de l'hybridation du Moby Dick III



Les élèves de l'Aire marine éducative de Sormiou réunis en conseil des élèves

ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Parc national des Calanques et les services de l'Éducation nationale ont renouvelé et renforcé leur partenariat dans le cadre d'une convention 2023 - 2026 signée le 20 décembre. Inédite, cette collaboration permet **une montée en puissance accélérée en matière d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable**. Son originalité

réside dans la mise à disposition d'une professeure des écoles auprès des effectifs du Parc national.

MONTÉE EN PUISSANCE ET DÉVELOPPEMENT DES ACTIONS AUPRÈS DES COLLÉGIENS

L'objectif est d'élargir le nombre de scolaires accompagnés, en continuant les

initiatives auprès des élémentaires (programme A l'école des Calanques et Aires éducatives) mais aussi en développant des actions nouvelles, notamment auprès des collégiens et lycéens. Sont notamment initiés : le montage d'un **challenge éco-citoyen à destination des collégiens**, l'intervention de la **Calanque Mobile dans les écoles et collèges** et la mise en place d'un **forum-passerelle annuel** pour créer une continuité pédagogique entre l'élémentaire et le collège.

Un **kit pédagogique** pour permettre une visite des Calanques animée en autonomie par les enseignants a également été créé. Sa diffusion permet de démultiplier le nombre de classes qui pourront travailler autour du territoire du Parc national afin d'engager leurs élèves dans la transition écologique.

9 aires éducatives

accompagnées par le Parc national sur l'année scolaire 2022-2023

500 élèves

bénéficiaires du programme A l'école des Calanques

4000 élèves

sensibilisés par an grâce à la convention



Premiers TIG

Le Parc national des Calanques a accueilli en décembre son premier chantier de travaux d'intérêts généraux (TIG), en partenariat avec le **Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP)** et l'**Association d'insertion par l'activité économique et solidaire (AIAES)**. Ce projet innovant a impliqué sept adultes ayant commis des infractions mineures.

Pendant une semaine, leur mission consistait à arracher des espèces exotiques envahissantes sur l'île de Ratonneau. Un chantier comme celui-ci offre de multiples avantages : il constitue une forme de réparation pénale pour les personnes impliquées, tout en contribuant positivement à la communauté. Ces chantiers permettent aux participants d'acquérir des compétences pratiques et de l'expérience professionnelle, favorisant ainsi leur réinsertion sociale et professionnelle.

Avis SCOT et RTM

Le Parc national a été impliqué dans l'élaboration de deux documents majeurs relatifs à l'aménagement du territoire métropolitain.

En vertu du Code de l'urbanisme, le Parc national est associé à la révision du **Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de la Métropole Aix-Marseille Provence**. Dans ce cadre, l'établissement a émis une note d'enjeux sur les continuités écologiques terrestres, la pertinence de développer un volet marin et des suggestions en termes de mobilités et a rédigé des propositions de modification sur l'état initial de l'environnement (EIE) et le diagnostic. L'avis formalisé du Parc national sur le SCOT métropolitain sera rendu en 2024.

Le Parc national a également émis un avis, validé en Conseil social économique et culturel, sur le **projet de refonte du réseau de bus RTM** prévue en 2025. Celui-ci souligne la pertinence du nouveau réseau, permettant une desserte améliorée des différentes portes d'entrées du Parc national (Les Goudes, Cayolle, Les Baumettes, Campus de Luminy) tout en soulignant la nécessité d'y associer des garanties d'efficacité et de capacités, notamment aux périodes d'affluence des visiteurs.

Des espèces qui comptent font le plein !

La plus grande opération de sciences participatives en mer, organisée le 9 septembre par la **Fédération française d'études et de sports sous-marins** et soutenue par le Parc national, fêtait cette année ses 20 ans. Pour l'occasion, elle s'est offerte le record du nombre de mérous comptés.

591 mérous bruns

127 corbs

169 plongeurs engagés



ILS NOUS SOUTIENNENT

FINANCEURS PUBLICS



VILLE DE
MARSEILLE



FINANCEURS PRIVÉS



KAPORAL



AGAPARA
MARSEILLE

IWEECH



LES PARCS NATIONAUX DE FRANCE



Rencontre des Présidents avec la Secrétaire d'Etat, Bérange Couillard

GOVERNANCE ET REPRESENTATION DU COLLECTIF

Le Parc national des Calanques s'est pleinement investi dans le collectif des Parcs nationaux de France qui regroupe les onze Parcs nationaux français. La directrice, Gaëlle Berthaud a participé aux séminaires biannuels en avril au Parc national de Port-Cros et en octobre au Parc national de forêts, en présence de représentants de l'Office français de la biodiversité (OFB) et du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires (MTECT). Ce dernier séminaire a notamment permis une rencontre avec Célia De Lavergne, Directrice de l'eau et de la biodiversité au Ministère de la Transition Ecologique.

CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

Le collectif est également organisé autour des présidents des Conseils d'administration de chacun des onze établissements publics auquel participe Didier Réault, président du Conseil d'administration. Rozenn Hars, présidente du Conseil d'administration du Parc national de la Vanoise préside depuis



Célébration des 60 ans du Parc national de la Vanoise

1963 – 2023 : 60 ANS DE PROTECTION

Créé en 1963, le modèle français de Parc national a maintenant 60 ans de savoir-faire. Le Parc national de la Vanoise a célébré ses 60 ans le 6 juillet à Pralognan-la-Vanoise avec l'ensemble des partenaires locaux et nationaux. Le Parc national de Port-Cros a pour sa part soufflé sa soixantième bougie à Hyères le 14 décembre en y associant des grands témoins.

Le collectif des Parcs nationaux s'est associé à ces anniversaires célébrant le modèle du parc national français. 60 ans d'existence, ce sont des années d'observation de la nature, d'actions en faveur de la faune et de la flore, de sensibilisation aux enjeux de préservation et d'accueil du public, de concertation avec les acteurs locaux... les Parcs nationaux ont acquis un recul et une expertise qui leur permettent de faire face aux enjeux et pressions et d'innover pour préparer l'avenir. Les plus jeunes Parcs peuvent donc s'appuyer sur la force du collectif et un modèle de gestion des espaces naturels solide.

avril 2022 la Conférence des présidents qui s'est réunie en présentiel en avril dernier à Porquerolles. Une délégation de la Conférence des présidents a aussi été reçue par l'ex-Secrétaire d'Etat en charge de l'écologie, Bérange Couillard, le 26 juin 2023 afin d'échanger sur les missions des Parcs nationaux et les défis auxquels les établissements font face.

CONTRIBUTION À LA SNB

Le collectif assure également le portage du positionnement des Parcs dans les discussions nationales sur les politiques publiques environnementales, dont la Stratégie nationale biodiversité 2030 (SNB) adoptée le 27 novembre dernier. En 2023, représentés par la déléguée des Parcs nationaux, Blandine Descamps-Julien, au sein du Comité national biodiversité, les Parcs nationaux y ont fait valoir leurs spécificités et ont veillé à ce que leurs enjeux y soient bien inscrits. En 2024, le Parc national des Calanques poursuivra son engagement aux objectifs de la SNB et à sa déclinaison sur le territoire en lien avec la planification écologique coordonnée par le MTECT et la Région SUD PACA.

AUDITION DU SÉNAT

En novembre 2023, le collectif a été auditionné par la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable du Sénat. Les éléments de discussion ont été intégrés dans le rapport sur le projet de loi de finances 2024 mettant en exergue les moyens nécessaires à la réalisation des missions régaliennes des Parcs nationaux. Après un dialogue budgétaire avec la Direction de l'eau et de la biodiversité du MTECT, les Parcs nationaux se félicitent de la réévaluation de leur dotation totale de plus 3,8 millions d'euros ainsi que l'augmentation du plafond d'emploi des deux Parcs créés ces dernières années, dont +5 ETP pour le Parc national des Calanques.

ACTIONS COLLECTIVES INTER-PARCS

DES SYNERGIES SCIENTIFIQUES

L'apport des Parcs nationaux pour la science est un des axes important des dynamiques inter-parcs. Les échanges entre les services de connaissance scientifique, les programmes de recherche mobilisant plusieurs Parcs nationaux et la Commission scientifique des Parcs nationaux (CSPN) permettent la mise en cohérence des stratégies scientifiques. Thierry Taton, président du Conseil scientifique du Parc national des Calanques a participé à la séance plénière à l'OFB. Ces échanges entre les membres des Conseils scientifiques permettent de partager les enjeux globaux et les dernières connaissances scientifiques pour éclairer au mieux les décisions de chacun.

COOPÉRATION INTERNATIONALE, LE MODÈLE FRANÇAIS PLÉBISCITÉ

L'année 2023 est celle de la concrétisation d'une cellule de coopération internationale rassemblant le collectif des Parcs nationaux, la Fédération des parcs naturels régionaux, la Fédération des conservatoires d'espaces naturels et les Réserves naturelles de France : NatureXpair, the French hub for protected areas & people. Avec les partenaires de NatureXpair, le collectif poursuit son engagement à contribuer à la réalisation des objectifs adoptés lors de la COP15 à Montréal et à encourager le développement de modèles d'aires protégées innovants. Fin 2023, le collectif des Parcs nationaux est devenu membre du groupe de travail français de la High Ambition Coalition for Nature & People (HAC N&P). La HAC N&P a été lancée lors du One planet summit on biodiversity et regroupe aujourd'hui 115 pays.

SUIVIS, ÉTUDES ET PROGRAMMES SCIENTIFIQUES

| OBJET | OBJECTIFS | ENJEUX | PARTENAIRES | RÉSULTATS 2023 |
|--|--|---|--------------------------------------|---|
| Oiseaux terrestres | | | | |
| Aigle de Bonelli | Suivi du couple et de sa reproduction Suivi du mâle erratique | Responsabilité nationale et valeur patrimoniale locale très forte Contribution au Plan national d'action | CEN PACA | 1 jeune au nid, 0 à l'envol. Mort du mâle erratique |
| Faucon pèlerin | Suivi de l'occupation des aires de reproduction et de la reproduction | Responsabilité nationale et valeur patrimoniale locale très forte | | Iles de Marseille : 10 jeunes à l'envol Continent : 4 jeunes |
| Grand duc | Suivi de l'occupation des aires de reproduction | | Suivi interne et participatif | Contacts adultes (mâles et/ou femelles) sur 6 des 10 sites suivis. |
| Circaete Jean-Le-Blanc | Suivi de l'occupation des aires de reproduction | | CEN PACA | Suivi site de La Millière - 1 jeune à l'envol |
| Oiseaux communs | Evaluation des variations spatiales et temporelles de l'abondance des populations nicheuses d'oiseaux communs au niveau régional et national | Indicateur environnemental de l'évolution des milieux aux échelles nationale et régionale | CEN PACA | Sur les 2 zones suivies, 546 individus et 38 espèces sont contactés. Les résultats alimentent l'analyse des tendances au niveau régional et national. |
| Oiseaux marins | | | | |
| Puffin de Scopoli | Suivi de la dynamique de la population des îles de Marseille | Responsabilité à l'échelle nationale et valeur patrimoniale locale très fortes | | Maintien d'un bon succès de reproduction (0,79 jeunes à l'envol) au Frioul |
| Puffin yelkouan | Suivi de la dynamique de la population des îles de Marseille (paramètre : succès reproducteur) | Valeur patrimoniale locale très forte | | Avec 0,61 jeunes à l'envol, le succès de reproduction se situe cette année au dessus du seuil critique de 0,5 |
| Océanite tempête | Suivi de la dynamique de la population des îles de Marseille (paramètre : succès reproducteur) | | | Etude acoustique de Biophonia confirme la présence de l'espèce sur Jarre. Prédation confirmée par observation de terrain sur 2 des 3 terriers du secteur. |
| Cormoran huppé de Desmaret | Suivi de la dynamique de la population des îles de Marseille | Valeur patrimoniale locale très forte | | Maintien de la population nicheuse avec 46 couples reproducteurs. Sur le continent : 1 couple repro sur Sainte-Frétouse, 4 sur Morgiou, 1 à la Triperie pour 11 jeunes produits. |
| Goeland leucophée | Suivi de l'écologie et de l'exposition aux agents infectieux | Espèce dont les populations sont associées aux milieux urbains et sauvages | CEFE | Migration de 8 individus sur 30 vers le nord de la France et fidélité des zones de migration sur les 2 années de suivi. |
| Goeland leucophée et Puffin de Scopoli | Suivi de la contamination du milieu marin | Espèces indicatrices de la bioaccumulation potentielle du fait de leur position élevée dans la chaîne trophique | Projet BASOM (GISOM) | Les concentrations en Mercure constatées sur les deux espèces sont classées en 'pas de risque' ou 'risque faible'. Les analyses sur d'autres contaminants sont en cours. |
| Mammifères | | | | |
| Minioptère de Schreibers | Suivi des populations en transit printanier et automnal au sein du Parc national | Responsabilité nationale et valeur patrimoniale locale très forte | GCP | Grotte Rolland : 23 Printemps 36 automne Espagnol : 97 Printemps 103 automne/ Contribution à l'étude de la fermeture de la grotte Rolland du CD13 / GCP. |
| Chiroptères | Analyse des données de bioacoustiques collectées en 2022 et 2023 sur 8 sites du cœur dont les îles | Responsabilité nationale et valeur patrimoniale locale très forte | GCP | 15 espèces dont 2 nouvelles pour le territoire. Mise en évidence de la fréquentation des îles par les chiroptères : 9 espèces ont été détectées sur l'île la plus éloignée. |
| Loup | Suivre la présence du loup dans le Parc | Responsabilité nationale et valeur patrimoniale locale très forte. Contribution au Plan national d'action. | OFB | Une meute présente sur le territoire du Parc. Reproduction effective en 2023. Contribution au réseau loup-lynx. |
| Mammifères marins | | | | |
| Grand dauphin | Etat des connaissances sur le grand dauphin dans le périmètre du Parc (structure des populations et distribution spatio-temporelle) | Responsabilité nationale et valeur patrimoniale locale très forte | MIRACETI | Données 2022/2023 : des groupes de Grands dauphins ont été observés en hiver et en été. La taille des groupes variait de 10 à 30 individus. Test d'un nouveau protocole de suivi du Grand dauphin et cétacés en 2023 et 2024. En cours d'analyse. |
| Cétacés | Etat des connaissances sur les cétacés (hors grand dauphin) dans le périmètre du Parc (structure des populations et distribution spatio-temporelle) | Responsabilité nationale et valeur patrimoniale locale très forte | MIRACETI | Données 2022-2023 : 42 observations de cétacés (hors grand dauphin) : Dauphin bleu et blanc (taille des groupes : 1 à 40), Rorqual commun et Cachalot. Test d'un nouveau protocole de suivi du Grand dauphin et cétacés en 2023 et 2024. En cours d'analyse. |
| Cétacés TURSME2 | Contribuer à l'évaluation, à la caractérisation et à l'atteinte du bon état écologique sur les cétacés, en particulier le Grand dauphin | Responsabilité nationale et valeur patrimoniale locale très forte | Projet TURSME2 MIRACETI | Données en cours d'analyse |
| Poissons | | | | |
| Peuplement ichtyologique | Suivi de l'effet réserve des zones de non prélèvement - ZNP par comptage visuel | Renouvellement des ressources halieutiques, renforcement de la résilience des écosystèmes | GIS Posidonie | Biomasse des espèces cibles en nette augmentation en ZNP et stable hors ZNP. Evolution des peuplements depuis 2013, dont présence d'espèces thermohiles, augmentation d'espèces bénéficiant d'un moratoire (mérrou, corb) |
| Peuplement ichtyologique | Suivi de l'effet réserve des zones de non prélèvement - ZNP. Méthode des pêches scientifiques standardisées | Renouvellement des ressources halieutiques, renforcement de la résilience des écosystèmes | GIS Posidonie | Biomasse moyenne des espèces cibles (par la pêche) entre 2014 et 2023. Herbiers : stable hors ZNP, x3,6 en ZNP. Roche : x2,6 hors ZNP, x 5,8 ZNP |
| Peuplement ichtyologique | Evaluation de l'effort de pêche de loisir sur un cycle annuel (avril 2021-mars 2022). Evaluation de l'effort de pêche professionnelle sur un cycle annuel au cours de 2 saisons. | Renouvellement des ressources halieutiques, renforcement de la résilience des écosystèmes | Projet Pescomed (WWF), GIS Posidonie | Les résultats d'analyse ont été présentés en Commission Pêche du Parc national (mai 2023) |
| Dorade, loup, muge, saupe | Etude de la connectivité des populations de poissons sur le littoral méditerranéen (golfe du Lion de l'étang du Canet -> Marseille) | Enjeu halieutique local fort | Projet CONNECT-MED (IFREMER) | 49 dorades et 1 loup marqués dans le Parc national sur un total de 639. Forte connectivité entre les sites à l'échelle du golfe du Lion. La majorité des dorades des lagunes migrent vers la frayère de Marseille, unique zone de reproduction actuellement connue. Ces résultats confère une importance déterminante de cette zone pour le cycle de vie de l'espèce. |
| Corb | Evaluation des bruits sous-marins (antrophonie et biophonie) de 3 sites ateliers, basé sur modèle de poisson sonifère (le corb), en lien la fréquentation nautique. | Enjeu de conservation et valeur patrimoniale locale très forts / mesures visant à réduire le bruit en mer | Life PIAQUO (Institut Chorus) | En attente du rapport final |

| | | | | |
|---|--|--|------------------------------------|--|
| Espèces indicatrices du changement climatique | Recensement de la colonisation et ratio entre espèces d'affinité eaux chaudes et d'affinité eaux froides | Espèces indicatrices du changement climatique | Septentrion Polaris | Aucune espèce tropicale détectée. Quelques espèces méridionales observées. |
| Poissons (contamination en ETM) | évaluation de la contamination en ETMs (avant et après la mise en place du nouveau rejet) | suivi de l'évolution de l'impact des rejets ALTEO | Suivi de l'impact des rejets ALTEO | Avis du CSIRM sur la méthodologie à employer pour l'évaluation de la contamination en ETMs des poissons du canyon de Cassidaigne (en lien avec l'évolution du rejet) |
| Reptiles | | | | |
| Phyllodactyle d'Europe | Etude de la présence de l'espèce dans le Parc national | En danger au niveau régional, valeur patrimoniale locale très forte | NEC | Prospections complémentaires sur l'île Verte, les imperiaux, les îlots en situation littorale et le continent. Détection seulement sur site historique du Torpilleur. |
| Invertébrés terrestres | | | | |
| Papillons de jour et Zygènes | Suivi de l'évolution temporelle des peuplements de papillons de jour et zygène | Responsabilités nationale et locale (contribution au Plan régional d'action) | CEN, Pytheas, ANUMA | 2ème année du suivi : 52 espèces observées sur les 15 placettes. |
| Mollusques continentaux | Bilan de l'état des connaissances et première proposition d'espèces à enjeu pour le territoire | Classement des espèces en fonction de leur intérêt patrimonial | CEN PACA | 66 espèces présentes dans le parc (cœur et aire d'adhésion) dont 62 sur le continent et 42 sur les îles dont 38 communes aux îles et continent. 12 espèces à enjeux sont proposées. |
| Elegante des calanques | Actualisation des données d'occurrence de l'espèce | | | 159 observations en 2023. Complément à poursuivre en 2024 sur les îles. Difficulté de dissocier les populations éteintes des populations vives (détection par le test et pas l'individu vivant) |
| Orthoptères, Mantes et Phasmes | Bilan de l'état des connaissances et première proposition d'espèces à enjeu pour le territoire | Proposition de classement des espèces en fonction de leur intérêt patrimonial | CEN PACA | 49 espèces d'orthoptères, 5 mantes et 2 phasmes sont recensées sur le continent dont 17 sont également présentes sur les îles. 3 espèces d'orthoptères à enjeu local fort. |
| Coléoptères | Bilan de l'état des connaissances et première proposition d'espèces à enjeu pour le territoire | Proposition de classement des espèces en fonction de leur intérêt patrimonial | CEN PACA | 305 espèces connues sur le territoire du Parc dont 60 à enjeu. Parmi ces dernières, une espèce de Charançon est endémique des Calanques. |
| Fourmis des îles | Dynamique spatio-temporelle et structuration des communautés en milieu insulaire | Rôle majeur d'espèces ingénieurs dans la structure et le fonctionnement d'écosystèmes | IMBE | Trois ans après la restauration écologique du site de l'Escalette, une dynamique de résilience des communautés végétales natives s'est mise en place, même si la multi-contamination et la sécheresse contraignent fortement la dynamique végétale, ce qui limite l'efficacité de la phytostabilisation |
| Invertébrés marins | | | | |
| Gorgones rouges | Suivi de l'épisode de mortalité suite à la vague de chaleur estivale | Sensibilité au changement climatique | | En 2023, les nécroses touchent les colonies jusqu'à 35-38 m de profondeur sur certains sites |
| Gorgones blanches, jaunes verruqueuses | suivi des réponses adaptatives des gorgones à l'anthropisation et au changement climatique | Sensibilité au changement climatique (et aux pollutions?) | Projet HYAM | Construction du projet et identification des sites d'échantillonnage |
| Corail rouge | Suivi annuel des pressions naturelles et anthropiques s'exerçant sur l'espèce | Espèce indicatrice des communautés benthiques dont l'enjeu de conservation est fort et la pêche réglementée localement | | Constats de mortalité différents d'un site à un autre |
| Communautés benthiques du canyon de Cassidaigne | suivi de la recolonisation des fonds suite à la mise en place du nouveau rejet (normalisation des paramètres derogatoires) | suivi de l'évolution de l'impact des rejets ALTEO | Suivi de l'impact des rejets ALTEO | Suivi de la recolonisation des sédiments dans le temps (macrofaune et meiofaune) |
| Zooplankton | Analyse des modifications du zooplankton de la baie de Marseille lors des deux dernières décennies | Principale source d'alimentation pour les poissons planctonophages régionaux | ZOO-INDEX - Thèse MIO | Les résultats soulignent l'importance des séries à long-terme pour mieux comprendre le fonctionnement des écosystèmes marins et fait le lien entre des problématiques de gestion de l'eau et des ressources exploitées dans un contexte de changement global. |
| Flore | | | | |
| Plantain à feuille en alène | Suivi de la dynamique de la population du Frioul (nouveau protocole appliqué depuis 2019) | Responsabilité à l'échelle du Parc | Life Habitats Calanques | Poursuite de la tendance à la baisse avec une accélération du taux de mortalité en 2022 avec seulement 49% des pieds vivants (66% en 2021) |
| Épiaire maritime | Suivi de l'unique population du parc | Responsabilité nationale et valeur patrimoniale locale très forte | | A nouveau une plantule en avril 2023 mais retrouvé mort à l'été 2023 (/ 3 pousses en 2018) |
| Astragale de Marseille | Suivi des sites de renforcement des populations | Responsabilité à l'échelle internationale et valeur patrimoniale locale très forte | LIFE Habitats Calanques | 35 mois après les transplantations, taux de survie de 32,6 % |
| Passerine tartinnaire | Suivi de la dynamique de population suite aux épisodes de sécheresse hydrique exceptionnelle | Responsabilité internationale | | Riou : 7 individus dont 3 jeunes pieds Inventaire complété en 2023 sur Maïre (41 individus - plutôt en bon état de conservation mais peu de recrutement). |
| Passerine hirsute | Suivi de la dynamique de population suites aux épisodes de sécheresse hydrique exceptionnelle | responsabilité internationale | | Inventaire complété en 2023 sur Jarre (21 indiv - 3 morts + nombreux nécrosés - recrutement quasi nul) et Maïre (49 indiv - 1/3 morts / 1/3 nécrosés - recrutement quasi nul) |
| Etablissement de la liste des taxons du Parc national | Stabilisation de la liste sur la base de la version Taxref, mise en cohérence des listes CBN/PNCaI | Responsabilité pluriéchelle et valeur patrimoniale forte | CBN | En cours livraison prévu en 2024. |
| Habitats littoraux | Etude des relations biodiversité-fonctionnement à la restauration écologique | Restauration écologique des écosystèmes méditerranéens contaminés en métaux et métalloïdes | IMBE-LPED | Trois ans après la restauration écologique du site de l'Escalette, une dynamique de résilience des communautés végétales natives s'est mise en place, même si la multi-contamination et la sécheresse contraignent fortement la dynamique végétale, ce qui limite l'efficacité de la phytostabilisation. |
| Veille sur la flore patrimoniale | Suivi des stations de flore patrimoniale | | | Lancement de la plateforme de suivi en monitoring de Géonature. Saisie de 149 stations. 78 stations visites de stations en 2023. |
| Flore littorale | Suivi de la colonisation naturelle de la végétation suite au contingentement de Sugiton. | Restauration naturelle | | Suivi photographique réalisé sur les 13 stations définies en 2022. |
| Algues | | | | |
| Rugulopteryx okamuræ | Extension des limites de la colonisation du territoire | Espèce non indigène à caractère envahissant | | Prospection au niveau de l'île Riou : présence de patchs au nord et au sud de l'île. |

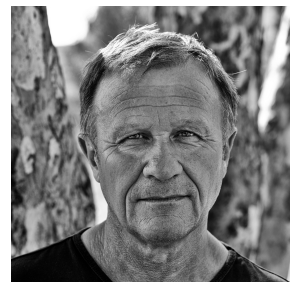


Paroles et Visages des Calanques



À l'occasion de ses 10 ans, le Parc national des Calanques est parti à la rencontre des acteurs qui font les Calanques pour recueillir leurs témoignages... Le projet a été dévoilé à la fin de l'année 2023.

Sous le regard d'Eric Lenglemez et au micro de Noëlie Pansiot, 23 hommes et femmes dévoilent le lien qui les attache au territoire. Habitants, scientifiques, professionnels, passionnés... leurs voix rentrent en écho pour dessiner une cartographie humaine des Calanques.



Découvrez les témoignages

